

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le lundi 17 mai 2021, à 19h25, via visioconférence à Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Claude Houle, conseiller, Benoit Desrochers, conseiller, Johanne Pagé, conseillère, Serge Perreault, conseiller et Josée Leclair, conseillère, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Louis Bérard, maire.

Est aussi présente : Catherine Haulard, Directrice générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Louis Bérard, Maire, constate le quorum à 19h25, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2021-05-104 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Johanne Pagé

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Greffe
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 19 avril 2021
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 30 avril 2021
4. Trésorerie
 - 4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer
 - 4.2 Société Alzheimer Lanaudière - Journal l'Espérance
 - 4.3 InterClôtures Arboit – Parc à chiens
5. Période de questions
6. Direction et ressources humaines
7. Urbanisme et développement économique
 - 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis
8. Loisirs et Parcs
 - 8.1 Terrains de tennis - Dépôt de sécurité (clés)
9. Hygiène du milieu et environnement
 - 9.1 Rang de la Chaloupe – Aqueduc municipal
10. Travaux publics
11. Sécurité publique
12. Avis de motion
 - 12.1 Règlement 511-2020-1 - Règlement sur l'instauration du programme rénovation Québec

13. Règlements

13.1 Règlement 511-2020-1 – Règlement sur l’instauration du programme rénovation Québec (Projet)

14. Administration

14.1 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

14.2 Mme Valérie Payette - Demande de location de local (Primevère)

14.3 Commission municipale du Québec - Dépôt du rapport d'audit

15. Rapports des membres du conseil

16. Varia

17. Période de questions

18. Levée de l’assemblée

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l’unanimité

3. GREFFE

2021-05-105 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 19 avril 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 19 avril 2021.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Serge Perreault

D’adopter le procès-verbal de la séance régulière du 19 avril 2021.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l’unanimité

2021-05-106 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 30 avril 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance spéciale du 30 avril 2021.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Claude Houle

D’adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 30 avril 2021.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l’unanimité

4. TRÉSORERIE

2020-05-107 4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

D'APPROUVER les déboursés et comptes à payer, représenté par les chèques numéros 8048 à 8084, au montant de 117,134.31\$ couvrant la période du 19 avril mars au 17 mai 2021.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2021-05-108 **4.2 Société Alzheimer Lanaudière - Journal l'Espérance**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est sollicitée par un grand nombre d'organismes communautaires et sans but lucratif;

ATTENDU QUE la Municipalité ne désire pas acheter la publicité du Journal l'Espérance.

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

DE REFUSER la participation 2021 de la municipalité de Sainte-Élisabeth au Journal l'Espérance.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2021-05-109 **4.3 InterClôtures Arboit – Parc à chiens**

ATTENDU QUE la Municipalité a invité deux soumissionnaires pour l'installation d'une clôture pour le nouveau parc à chiens, à savoir :

- ✓ Clôtures MT
- ✓ InterClôtures Arboit

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une seule offre à la suite de l'appel d'offres sur invitation.

Il est proposé par Josée Leclair

Il est résolu :

D'OCTROYER le contrat pour l'installation d'une clôture pour le nouveau parc à chiens à InterClôtures Arboit, soumissionnaire conforme le plus bas, pour un montant de 17,814.14\$ plus taxes, le tout, tel que décrit à la demande de soumission.

D'AUTORISER une appropriation du Surplus cumulé non-affecté de 18,684.85\$.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

7. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2021-05-110 **7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis**

Dépôt du rapport mensuel d'émission de permis et certificats.

8. LOISIRS ET PARCS

2021-05-111 8.1 Terrains de tennis - Dépôt de sécurité (clés)

ATTENDU QUE le conseil municipal désire préserver la surface des terrains de tennis et ainsi établir des règles qui assureront la pérennité de cet investissement.

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

D'ÉTABLIR les règlements suivants :

- ✓ Pour accéder au terrain de tennis, des clés seront mises à la disposition des joueurs à la municipalité au coût de 15\$ pour les résidents de Sainte-Élisabeth et de 25\$ pour les non-résidents à partir du 1^{er} juin 2021;
- ✓ Le dépôt sera remboursé au retour des clés;
- ✓ Cadenasser la porte en sortant de l'enceinte de tennis
- ✓ Le port d'espadrilles dans l'enceinte est obligatoire.

Il est interdit :

- ✓ De consommer toute nourriture, boissons alcoolisées, tabac ou drogues sur les lieux;
- ✓ D'entrer ou circuler à bicyclette, en patins à roues alignées ou tout autre équipement et de pratiquer toute activité autre que le tennis;
- ✓ De faire entrer des chiens dans l'enceinte des terrains de tennis;
- ✓ D'utiliser un langage vulgaire ou des gestes abusifs et/ou obscènes;
- ✓ De faire fonctionner une radio ou autre système audio;
- ✓ D'y laisser des déchets, des poubelles sont prévues à cet effet;
- ✓ D'endommager les équipements.

La Municipalité de Sainte-Élisabeth ne peut être tenue responsable des objets perdus ou volés ainsi que des accidents ou blessures qui peuvent survenir lors de la pratique du tennis

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2021-05-112 9.1 Rang de la Chaloupe – Aqueduc municipal

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande officielle de prolongement du réseau d'aqueduc sur le Rang de la Chaloupe Est provenant du Groupe Connexion;

ATTENDU QUE cette demande était accompagnée par 23 formulaires de demandes de branchement au réseau d'aqueduc (non-existant);

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une pétition contre le prolongement du réseau d'aqueduc sur le Rang de la Chaloupe Est;

ATTENDU qu'une rencontre a eu lieu la semaine du 23 septembre 2019, entre le Groupe Connexion (Mme Josyane Pierrat), Parallèle 54 (M. David Beauséjour), M. Louis Bérard, Maire et Mme Catherine Haulard, Directrice générale à l'Hôtel de Ville;

ATTENDU QUE le but de cette rencontre était la discussion et l'élaboration des attentes des 2 parties quant à la viabilité d'un prolongement du réseau d'aqueduc municipal sur le Rang de la Chaloupe Est;

ATTENDU QUE lors de cette rencontre, la Municipalité a demandé aux représentants du Groupe Connexion de fournir leurs besoins en eau, présents et futurs pour toutes leurs opérations, le tout conformément aux normes et calculs du ministère de l'Environnement et de tout ordre professionnel;

ATTENDU QUE suite à la rencontre tenue à l'Hôtel de Ville, la semaine du 23 septembre 2019, le Groupe Connexion n'a pas donné suite aux demandes de la municipalité de Sainte-Élisabeth;

ATTENDU QUE la Municipalité ne peut se prononcer sur la viabilité de la demande sans avoir reçu les études signées par des professionnels quant aux besoins du demandeur (Groupe Connexion).

Il est proposé par Benoît Desrochers

Il est résolu :

DE réitérer la demande au Groupe Connexion, de fournir à la municipalité de Sainte-Élisabeth, tous les rapports ou études quant à leurs besoins en eau, présents et futurs pour toutes leurs opérations, le tout conformément aux normes et calculs du ministère de l'Environnement et de tout ordre professionnel.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. AVIS DE MOTION

2021-05-113 12.1 Règlement 511-2020-1 - Règlement sur l'instauration du programme rénovation Québec

Avis de motion est donné par Josée Leclair qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, un amendement au règlement 511-2020 Programme Rénovation Québec.

Mme Leclair fait lecture du projet de règlement 511-2020-1.

13. RÈGLEMENTS

2021-05-114 13.1 Règlement 511-2020-1 - Règlement sur l'instauration du programme rénovation Québec (Projet)

Il est proposé par Josée Leclair

Il est résolu :

D'ADOPTER le projet de règlement 511-2020-1 – Amendement au Règlement sur l'instauration du programme rénovation Québec (Projet).

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

14. ADMINISTRATION

2021-05-115 14.1 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

ATTENDU QUE la Charte Québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

ATTENDU QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, et trans (LGBTQ+) et à toute autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleur inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans notre société;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence depuis 2003;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée.

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

DE PROCLAMER le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et de souligner cette journée en tant que telle.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2021-05-116 14.2 Mme Valérie Payette - Demande de location de local (Primevère)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande de location d'un local à l'édifice Primevère de la part de Mme Valérie Payette;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation de ce local ne sera pas relié à un service à la population mais à un projet personnel/professionnel de Mme Payette.

Il est proposé par Josée Leclair

Il est résolu :

DE REFUSER la demande de location d'un local à l'édifice Primevère.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2021-05-117 14.3 Commission municipale du Québec - Dépôt du rapport d'audit

La directrice générale procède au dépôt du rapport d'audit Formation en éthique et en déontologie des membres du conseil municipal.

2021-05-117 14.3 Panneau Arrêt lumineux – Soumissions (Grand Rang St-Pierre)

15. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil font rapport de leurs activités

16. VARIA

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-05-118 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge

QUE la présente séance soit levée à

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Je, Louis Bérard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Louis Bérard, Maire